

Modifications aux horaires de la Ville en raison du congé des Fêtes ou du télétravail

Rivière-du-Loup, le 20 décembre 2021 – L'horaire des différents bureaux administratifs de la Ville de Rivière-du-Loup sera modifié ces prochaines semaines, afin de tenir compte du congé des Fêtes et du télétravail.

Ainsi, la plupart des bureaux administratifs de même que la cour municipale seront ouverts jusqu'au jeudi 23 décembre inclusivement, avant de fermer pour le temps des Fêtes. Les portes des bureaux administratifs situés à l'aréna et à l'édifice Rosaire-Gendron seront toutefois barrées dès ce mardi 21 décembre. Le personnel sera en poste jusqu'au 23, mais joignable par téléphone ou courriel uniquement.

À l'exception de l'édifice Rosaire-Gendron, les bureaux rouvriront le lundi 3 janvier 2022, toujours avec une présence minimale en personne dans les divers services. Jusqu'à nouvel ordre, les citoyens sont donc conviés à privilégier le téléphone ou le courriel pour communiquer avec les employés de la Ville et surtout, à éviter autant que possible les déplacements aux divers bureaux administratifs.

Il est par ailleurs à noter qu'en tout temps pendant le congé, les citoyens peuvent composer le 418 862-2121 pour signaler une urgence municipale (refoulement d'égoût, bris d'aqueduc, etc). Une centrale d'appels est en fonction 24/7 et s'assure d'aviser le contremaître de garde.

Patinoires extérieures

Sur une note plus joyeuse, la Ville profite de l'occasion pour annoncer que les différentes patinoires de quartier sont prêtes et qu'elles entreront en fonction dès ce lundi soir. Elles seront ouvertes de 18 h à 21 h jusqu'au 22 décembre, avant de laisser place à l'horaire des Fêtes, soit de 14 h à 20 h jusqu'au 5 janvier, avec fermeture les 24 et 25 décembre, ainsi que les 31 décembre et 1^{er} janvier. Plus que jamais, la distanciation est naturellement de mise, tout comme le port du masque à l'intérieur.

-30-

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications | 418 867-6611